

Édité par le M.E.N.E.S.R., le bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche porte sur l'actualité des textes réglementaires : décrets, circulaires, arrêtés, notes de service, avis de vacances de postes, etc. Il édite également des numéros spéciaux et hors série.

# Écoles normales supérieures

## Programmes spécifiques aux concours d'admission en 1re année à l'École normale supérieure de Cachan - sessions 2017 et 2018

NOR : MENS1600590A  
arrêté du 25-7-2016  
MENESR - DGESIP A1-3

---

*Vu code de l'éducation, notamment article L. 716-1 ; décret n° 2011-21 du 5-1-2011 modifié ; arrêté du 9-9-2004 modifié, notamment article 2 ; arrêté du 29-10-2013, notamment articles 10 et 13 ; arrêté du 29-10-2013, articles 8 et 11 ; arrêté du 3-11-2014, articles 10 et 13*

---

Article 1 - Le programme du concours d'admission en première année, pour les sessions 2017 et 2018, de l'épreuve écrite de dissertation d'Histoire de l'art du concours Design est fixé comme suit :

**« Design et modernité(s) (1890-1939) ».**

Article 2 - Le programme du concours d'admission en première année, pour les sessions 2017 et 2018, de l'épreuve orale d'admission « épreuve de civilisation portant sur un document de langue anglaise suivie d'un entretien » du concours langue étrangère : anglais, est fixé comme suit :

**« L'immigration en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans les années 2010 : enjeux politiques et sociaux ».**

Les documents à analyser et à commenter sont des documents d'actualité en langue anglaise portant sur des faits survenus durant les deux ou trois années précédant la session de concours.

Article 3 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et le président de l'École normale supérieure de Cachan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 25 juillet 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
La chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,  
Rachel-Marie Pradeilles-Duval